



DÉCLARATION FNEC-FP-FO CTA 17 OCTOBRE 2022 Académie de Bordeaux

Madame la Rectrice,
Mesdames & Messieurs les membres du CTA,

Un mois et demi après la rentrée, nous pouvons faire un constat partagé, la rentrée n'a pas été bonne dans notre académie.

Vous nous répondez, Madame La Rectrice, que c'est à peu près ce que nous exprimons systématiquement lors du premier CTA de l'année scolaire. C'est exact ! Mais sauf à faire une mauvaise analyse de la situation ou à ne pas faire preuve de franchise, ce qui est absolument impossible pour la FNEC-FP-FO, nous ne voyons pas comment il pourrait en être autrement. Précisons toutefois que cette année, la situation est encore plus détériorée que celle des autres années. Et qu'à la veille des vacances d'automne, elle ne semble pas évoluer positivement. En termes de conditions de travail, c'est même de plus en plus difficile.

En effet, dans notre académie où pourtant il fait bon vivre, l'Education nationale, pour fonctionner correctement, manque de personnels enseignants, de CPE, de personnels de direction, d'agents administratifs, d'infirmières, d'AESH, de PsyEN, et la liste n'est pas exhaustive !

La problématique des salaires trop faibles de la Fonction Publique qui n'augmentent toujours pas suffisamment pour compenser la perte de pouvoir d'achat que nous subissons depuis plus de 20 ans, est une des causes de cette situation critique.

Nous savons par exemple que de nombreuses AESH, plus de 150 en Gironde, ont démissionné parce qu'elles n'avaient plus les moyens de payer leur carburant.

Concernant les salaires justement, 935 millions d'euros seraient prévus pour les enseignants : 635 millions d'euros consacrés à la revalorisation inconditionnelle des enseignants, mais seuls les collègues en début de carrière la percevraient. Où sont les promesses du président de la République de 10 % pour tous ?

300 millions d'euros seraient consacrés aux enseignants qui accepteraient de nouvelles tâches... Nous vous l'avons maintes fois répété, les personnels assurent aujourd'hui difficilement leurs Obligations Réglementaires de Service car ils sont épuisés ! Comment pourraient-ils en faire encore plus ? Il ne s'agit donc pas ici d'augmentation de salaire, mais de la logique du « travailler plus pour gagner plus » ! Pire, si on tient compte de l'inflation, on peut même parler du « travailler plus pour perdre moins » ! La FNEC-FP-FO refuse cette logique.

Même les personnels de direction, en tout cas ceux d'ID FO, réclament des augmentations de salaire afin qu'aucun d'entre eux ne perçoive moins de 3000 € par mois.

Mais la problématique des rémunérations n'est pas la seule responsable des difficultés majeures auxquelles nous sommes confrontés. Pour la FNEC-FP-FO, ce sont les conditions de travail catastrophiques que nous connaissons tous dans notre académie, dans les écoles, les EPLE et les services administratifs, qui sont la première raison de cette situation dramatique.

Dans les collèges, lycées et LP, des chefs d'établissements, pourtant très peu bavards habituellement sur le sujet, nous disent que ces dernières années ont bien mis à mal leurs conditions de travail, en raison d'un mode de gouvernance des autorités basé sur la transformation profonde et accélérée du modèle éducatif français. L'approximation avec laquelle cette révolution, à marche forcée, s'est parfois mise en place, alliée à la pression exercée sur les personnels de direction, maîtres d'œuvre de son application sur le terrain, a eu des effets désastreux sur leur qualité de vie au travail. Une nouvelle charte des pratiques de pilotage a été réalisée et signée par les organisations syndicales représentatives, mais sur le terrain, les alertes de collègues mis en situation professionnelle et personnelle difficiles, voire intenable, n'ont pas diminué de volume. Il est vrai que le MEN n'a pas modifié son rythme d'une idée nouvelle par mois en moyenne, à appliquer immédiatement sur le terrain... Notre syndicat des Personnels de Direction, avec l'appui de sa fédération, la FNEC-FP-FO, a demandé que le sujet des conditions de travail soit mis à l'ordre du jour du CHSCT ministériel. Malheureusement, aucune suite n'a été donnée à cette demande et ID FO a décidé de mobiliser ses secrétaires académiques pour un rassemblement le 15 septembre devant le ministère.

Madame La Rectrice, il est très rare que nous prenions pour exemple la situation des personnels de direction, mais si nous le faisons aujourd'hui, c'est que nous pensons que si ce corps de personnels d'encadrement ose désormais exprimer sa souffrance au travail, alors c'est que l'urgence d'améliorer les conditions de travail de tous les agents de l'Etat de l'académie ne peut plus être contestée par les autorités ! Oui, nous avons souvent constaté que l'autorité académique a tendance à écouter davantage la parole des personnels d'encadrement...

Concernant les personnels enseignants, la situation est tout aussi dramatique. Nous l'avons régulièrement évoqué ici. Nombreux sont les collègues qui sont confrontés à des situations quotidiennes qui les mettent en difficulté. En effet, comment accepter que dans de nombreuses classes, notamment dans les classes de CAP et Bac Pro, le nombre d'élèves à besoin particulier explose ! Oui, il n'est pas rare d'entendre des collègues nous dire que plus de 50% des élèves dont ils ont la charge sont des élèves à besoins particuliers... Et que pour certains d'entre eux, l'AESH qui devrait les accompagner n'existe pas... Ou au contraire, lorsque tous leurs élèves ont la chance d'avoir un accompagnant, alors il y a tellement de personnes dans certaines de leurs classes, qu'il n'y a pas assez de chaises pour tout le monde.

Madame La Rectrice, de nombreux enseignants nous disent qu'ils ne peuvent plus aujourd'hui enseigner. En Gironde, plus de 1000 jeunes sur 8500 notifiés par la MDPH, attendaient fin septembre une place en IME... Ces jeunes, pour la plupart, en attendant cette éventuelle place, sont pris en charge par les enseignants, dans les écoles, les collèges, les lycées et les LP. Où en sommes-nous aujourd'hui ? Madame La Rectrice, les formations que propose l'Education nationale à ses personnels, la seule réponse que vous nous apportez à chaque fois que nous abordons ce sujet avec vous, ne permettront de résoudre qu'à la marge les problèmes engendrés par la politique d'inclusion systématique.

De nombreuses associations de familles d'enfants porteurs d'un handicap sont sur la même ligne que la FNEC-FP-FO. Madame La Rectrice, merci de faire remonter au ministère qu'il faut mettre fin à cette politique d'inclusion systématique qui crée de la souffrance chez les personnels et chez les élèves, qu'ils soient à besoins particuliers ou non. Et nous n'oublions pas que les réformes successives, au collège, au lycée et au LP, avaient déjà grandement mis en difficulté les enseignants.

Concernant les personnels administratifs, la surcharge de travail à laquelle ils sont confrontés, que ce soit dans les EPLE ou dans les services du Rectorat et des DSDEN, est devenue insupportable. Les réponses de leur hiérarchie oscillent entre renoncement et aveuglement : « nous devons remplir toutes nos missions mais nous n'aurons pas de postes supplémentaires », « ne faites pas d'heures supplémentaires mais respectez les délais », « prenez vos congés mais assurez les permanences sur les vacances » ... C'en est trop pour de agents qui en outre passent leur temps à former des nouveaux collègues, très souvent contractuels, qu'ils voient partir quelques mois ou quelques jours plus tard face à l'ampleur du délabrement des conditions de travail. Cela crée une grande souffrance au travail chez ces personnels administratifs et engendre des difficultés de fonctionnement dans les EPLE et Ecoles pour tous les autres personnels. Il s'agit là aussi de maltraitance qui ne peut se résoudre qu'avec le recrutement de nombreux agents sous statut de fonctionnaires d'Etat.

Nous pensons aussi aux agents des Equipes Mobiles de Sécurité qui n'hésitent plus à venir vers les organisations syndicales pour dénoncer les conditions de travail qui leur sont imposé, ainsi que les méthodes de management auxquelles ils sont confrontés dans leur travail quotidien. Comme vous le savez Madame La Rectrice, nous avons été obligés de tenter une médiation avec leur chef de service. Malheureusement, sans succès. Nous avons donc mis à l'ordre du jour du dernier CHSCTA ce dossier des EMS. Nous demandions une prise de conscience de la gravité de certaines situations et la mise en place d'une direction bicéphale pour que les décisions de non renouvellement et l'orientation RH soient partagées comme l'exigent les textes. On nous dit qu'elle existe, même si aucun agent de l'EMS n'en a connaissance. Mais si tel est donc le cas, c'est alors le management de deux personnes qui conduit à cette situation. Nous demandons des éclaircissements et une communication claire sur ce sujet. Quoiqu'il en soit, le statu quo demeure, les souffrances aussi et les réponses apportées en CHSCTA ne peuvent pas nous satisfaire. Nous ne pouvons nous contenter d'une réponse qui renvoie les agents vers le dépôt de plainte si un problème existe, sans que rien ne soit mis en place pour chercher à le résoudre en interne, surtout lorsque rien n'a encore vraiment été tenté par la hiérarchie. Ce n'est pas notre vision du dialogue social. Madame La Rectrice, la FNEC-FP-FO vous demande d'intervenir afin que cesse au sein de ce service, des méthodes de management qui n'ont pas lieu d'exister dans le cadre de l'Education nationale, quelles que soient les missions des EMS que nous connaissons par ailleurs très bien. Nous reviendrons aussi vers vous pour une demande d'audience sur le sujet, puisque certains responsables de notre organisation ont été officiellement insultés et que la FNEC-FP-FO souhaite qu'une suite soit donnée à cette affaire.

Madame La Rectrice, vous le savez, la priorité des priorités pour la FNEC-FP-FO, et pour tous ses syndicats, c'est le combat pour améliorer les conditions de travail de tous les personnels ! Nous ne lâcherons rien !

Concernant la carte des formations professionnelles et BTS dans notre académie, certains projets pour 2023 et 2024 ne sont pas acceptables. Nous avons tenté de comprendre les réponses qui nous ont été données lors du GT du 7 octobre et lors du CAEN du 12 octobre, mais elles sont pour nous incohérentes.

La mise en rapport des ouvertures et des fermetures de formations montre encore une fois que la logique de transformation à moyens constants prédomine au détriment de toute considération éducative. Pour exemples, la réduction de capacité pour le Bac Pro famille des Métiers Relation clients en classe de seconde au LP Philadelphie de Gerde à Pessac ou la fermeture du CAP ATMFC au lycée Hôtelier

Gascogne à Talence, sont des décisions arbitraires pour lesquelles aucun argument crédible n'a été opposé à ceux, nombreux, des équipes pédagogiques concernées. Le SNETAA-FO a obtenu pour ces deux établissements une audience à la Région avec le Vice-Président Nembrini. Nous avons également appuyé celle qui vous a été faite Madame La Rectrice, mais à ce jour, je ne crois pas que vos services y aient répondu.

Nous souhaitons également avoir des précisions concernant l'ouverture du LPO à Créon. Il semblerait que la partie SEP n'ouvrirait qu'à la rentrée 2024. Qu'en est-il exactement ?

Nous constatons aussi des baisses d'effectifs importantes dans les filières de BTS, particulièrement dans les BTS industriels. Il s'avère que de nombreux bacheliers STI2D ne peuvent accéder aux BTS industriels où les places qui leur sont attribuées sont limitées par quota. Le nombre de bacheliers professionnels orientés vers les BTS industriels étant également insuffisant, le recrutement est élargi à ceux dont les spécialités sont très éloignées. Il s'ensuit un nombre important de démissions d'élèves en situation d'échec au cours des deux années de formation et cela porte préjudice à la valeur de ces formations.

Il serait donc très avisé de recruter, parmi les bacheliers professionnels, seulement ceux dont les spécialités sont cohérentes avec les BTS concernés et de ne pas écarter des bacheliers technologiques.

Concernant plus spécifiquement l'Enseignement Professionnel Scolaire, Public et Laïque, le projet de réforme du Président Macron vise à transformer les lycées professionnels en centres d'apprentissage livrés au patronat, à s'attaquer aux diplômes nationaux et au statut des professeurs de lycée professionnel. Le Président prévoit même de confier la présidence des Conseils d'administration des LP aux chefs d'entreprises, qui décideraient des fermetures et ouvertures de formations, en fonction des besoins locaux.

Après la destruction du Baccalauréat comme diplôme national, après Parcoursup, l'objectif du gouvernement semble clair : détruire tout l'édifice de l'Éducation nationale, des diplômes et des qualifications.

Le président veut imposer dès la 5^{ème} au collège un dispositif « Avenir » consistant à dédier une demi-journée par semaine pour découvrir les métiers et les entreprises.

Pour la FNEC-FP-FO, l'avenir serait de renforcer les missions et le nombre de personnels d'orientation, de rétablir les classes et les sections qui ont été fermées et de permettre à chaque collégien de trouver la formation de son choix.

Nos élèves n'ont pas besoin de plus d'entreprise, mais de plus d'École !

Un lycéen de lycée professionnel a un statut scolaire, il est un élève et il doit le rester. Ce projet de réforme est un recul sans précédent qui conduit à la privatisation de l'École et à la destruction des diplômes reconnus dans les conventions collectives.

La FNEC-FP-FO soutient son syndicat le SNETAA-FO dans son combat pour le retrait de cette réforme et se félicite de l'appel à la grève de l'ensemble des syndicats de la voie professionnelle prévue le mardi 18 octobre. Elle y prendra toute sa part et appelle l'ensemble de ses syndicats à venir devant le Rectorat de Bordeaux à midi afin de soutenir cette mobilisation et à contribuer à son succès.

Nous vous remercions Madame La Rectrice d'avoir accordé à l'Intersyndicale l'audience demandée.

La FNEC appelle aussi les personnels à se réunir avec leurs syndicats pour s'informer sur ce projet, et à prendre position contre la casse des lycées professionnels et pour le retrait de la réforme Macron-Grandjean-Ndiaye et de toutes les contre-réformes qui saccagent l'École publique, les diplômes et nos statuts !

La FNEC FP-FO a déposé un préavis couvrant l'ensemble des personnels qui souhaitent s'associer à cette mobilisation.

Concernant la formation par apprentissage, malgré le « pognon de dingue » qui a été alloué au développement de ce type de formation, c'est un échec au niveau Infra Bac. Au sein de l'académie, le DRAFPICA lui-même a annoncé lors de la dernière plénière du CREFOP que de nombreuses formations étaient vides ! Et une partie très importante de ces financements exceptionnels va s'arrêter à la fin de cette année civile, ce qui aura pour conséquence une diminution importante des contrats d'apprentissage.

De toute manière, nous n'avons pas à le regretter pour nos jeunes, car contrairement aux chiffres qui circulent dans les médias, et qui ont parfois été annoncés ici même, si on analyse correctement les données fournies par la DEPP, on constate que la formation par apprentissage au niveau Infra Bac est bien moins performante que la formation scolaire. En effet, si on tient compte du taux de rupture de contrat d'apprentissage (proche de 40% pour les jeunes de moins de 18 ans), alors ce sont 68% des élèves entrant en Seconde Bac Pro qui obtiennent le Bac contre seulement 41% des apprentis. Et après le Bac Pro, ce sont 46% des élèves qui font une poursuite d'étude contre seulement 9% des apprentis. Au final, deux ans après l'obtention du Bac, 66% des jeunes qui avaient choisi l'apprentissage sont réorientés ou « dans la nature », contre seulement 33 % de ceux qui avaient choisi la voie scolaire.

Concernant la mixité des publics dans l'académie, nous souhaitons redire ici que jusqu'à preuve du contraire, il n'existe aucun texte qui oblige un PLP à accepter des apprentis dans ses classes. Enfin, si on en croit les services de la DAFPIC qui visitent les établissements afin de convaincre les PLP du contraire, il en existe bien un, mais à sa lecture, on comprend qu'il s'adresse aux professeurs agrégés avec des classes de BTS... Nous vous demandons Madame La Rectrice de demander à vos services de ne pas chercher davantage à contraindre nos collègues PLP à accepter ce qu'ils ne veulent pas. Nos collègues respectent leurs Obligations Réglementaires de Service en application de leur statut particulier et se consacrent à l'enseignement qu'ils doivent aux élèves de l'enseignement professionnel scolaire, public et laïque.

Pour terminer, pour la FNEC-FP-FO, l'Ecole n'a pas besoin d'un grand débat dont le seul objectif est de la territorialiser encore davantage.

Le lycée professionnel n'a pas besoin d'une réforme de l'Enseignement professionnel qui va le détruire.

Le lycée général et technologique n'a pas besoin d'épreuves de spécialités du bac en mars, mais d'un retour à un baccalauréat avec des épreuves nationales, terminales et anonymes.

Oui, l'Ecole a besoin de moyens pour augmenter les salaires de tous les personnels sans contrepartie, pour diminuer le nombre d'élèves par classe, pour recruter des AESH et des AED avec un statut et un salaire digne de leur travail.

Force est de constater que nous avons changé de Ministre, mais que comme son prédécesseur, il reste sourd aux revendications des personnels !

« Résister, revendiquer, reconquérir. »

Nous vous remercions pour votre écoute.

**Pour la FNEC-FP-FO
Olivia Queysselier, Philippe Roche,
Reynald Diranzo, Eric Mouchet.**